



Bien vivre ensemble à Frémeréville

Avril 2018 - Numéro 20

Madame, Monsieur, chers amis Frémerévillois,

Voici un bulletin aux accents financiers. En effet, après le vote du budget, il est important que vous soyez au moins informés des dépenses les plus importantes réalisées par la commune. Depuis 2014, ce ne sont que des travaux nécessaires d'entretien, de mise aux normes ou de sécurité, qui ont été faits par la commune.

Les taux d'imposition sont restés au même niveau, malgré la baisse des dotations de l'Etat depuis 2014 qui représentent environ - 3000 € par an sur un budget de 150 000 € (voir les détails ci-dessous).

Bien cordialement, le Maire, Vincent Lacorde

La chasse aux œufs - Les cloches sont passées le 2 avril 2018 à Frémeréville

La chasse aux œufs c'est comme la chasse au trésor il faut d'abord soigneusement étudier la carte des indices puis se dépêcher de les trouver, afin d'arriver au lieu où sont cachés les fameux chocolats des cloches de Pâques. Merci aux onze participants ainsi qu'à Élise, présidente des Babures, qui les a bien aidés dans leur quête.



Bilan des gros travaux réalisés en 2017 et prévisions

Eglise

Réfection et protection des vitraux, réfection du chœur et de l'allée d'accès - coût total : 29539 € TTC

Aides : Dotations de l'Etat (DETR) : 6633 € et du Département de la Meuse : 2698 €

Coût pour la commune : 15284 €



Travaux électriques

Mise aux normes de la Mairie + passage de toute la commune à un éclairage public Led pour une consommation électrique réduite – coût total : 55285 € TTC

Aides : Dotation parlementaire de Gérard Longuet : 4000 € / Syndicat d'électrification de la Woëvre : 17599 € / Dotations de l'Etat (DETR) : 5201 € / Dotations de l'Etat (DSIL) : 6934 €

Coût pour la commune : 12337 €

Ces travaux ont pu être financés sur les améliorations des recettes et des économies de fonctionnement, c'est à dire sans emprunt de la commune.

Réseau d'eau

A ces travaux, il convient d'ajouter ceux réalisés par le syndicat des eaux (Siell) pour la mise à niveau du réseau d'eau potable : sécurisation de l'alimentation, amélioration de la pression, changement de compteurs et de conduites. La commune n'aurait pas eu les moyens de financer ces travaux.

Prévisions de travaux

En 2018 – Priorité a été donnée aux travaux qui permettent de recevoir des subventions. il s'agit de travaux d'aménagement et de sécurité du village : voirie et parking rue Haute, trottoir rue Braie et cour de la mairie. Coût total prévisionnel : 56000 € TTC

Ce dossier est en cours d'étude et de demandes de subventions.

En 2019 – Seront réalisés les travaux de voirie non subventionnés : prolongation de la voirie rue du Puits et rue Boucharue.



Le budget de la commune

En complément de cette information sur les travaux qui représentent les dépenses les plus importantes de notre collectivité, vous pouvez maintenant prendre connaissance du budget de la commune grâce au site Internet.

En effet, l'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

- Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, et transmis au Préfet dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Par cet acte, le maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget de cette année a été voté par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures de permanence (mardis de 14h à 18h).

- Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la commune l'année précédente.

La présentation simplifiée du budget est en ligne sur : <http://www.fremereville.fr/Municipal.html>

Informations générales

Brocante à Frémeréville, le dimanche 10 juin 2018, renseignements au 06 24 71 12 41

Réservez vos dimanches pour les concerts organisés cette année à l'église du village, par « Les Amis des Arts de Frémeréville » :

Le 8 juillet à 16 h. : concert d'été (entrée 15 €) et **le 30 septembre à 16 h.** : concert d'automne (entrée gratuite, participation « au chapeau »).

